

# SIPAC

## COMITE SYNDICAL DU 07 DECEMBRE 2009

\*\*\*

L'an deux mille neuf,

Le 07 décembre le comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 20 heures 30 en session ordinaire à la salle des fêtes de Gasville - Oisème, sous la présidence de M. Gérard CORNU, Président.

*Etaient présents : Mmes et MM. François PEIGNE, Jean-Louis TAESCH, Jean-Guy LAMBERT, Danis-Marc SIROT-FORÉAU, Antoine MALVOS, Didier GUERIN, Hervé DUBUS, Philippe GALLIOTTO, William BELHOMME, Christian PAUL-LOUBIERE, Philippe MOREL, Alain FREMIN, André TEMPLIER, Jean-Claude RICHARD, Géraldine CHAZELLE, Alain TOUTAY, Gérard BESNARD, Bernard SERVIN, Elisabeth MORIN, Gérard CORNU, Jérôme CHEVALLIER, Annick MARCETTEAU, Ludovic LECOIN, Jacky JAULNEAU, Bernard GAUTIER, Hervé BUISSON, Jean-François MORIZEAU, Claude DASSIER, Gny SOULET, Joël GAZIER, Jacqueline NOTO, Jacques LAISNEY, Bertrand DE LACHEISSERIE, Laure DE LA RAUDIÈRE, Christine GOIMBAULT, Martial LOCHON, Patrick BOURDIER, Vincent CARNIS, Eric PROVOT, Jean-François MANCEAU, Gérard HUET, Gérard BOURGEOT, Hubert CROCHET, Didier SERGENT, Thierry HARDOU, Jacques VAUDELLE, Claude CHARTRAIN, Françoise RAMOND, François BELHOMME, Antony DOUEZY, Yves MARIE, Claudette FERÉY, Jean-Pierre RUAUT, Jean-Marc BOIDIN, André LECUYER, Roger BOYER, Albert MARSOT, Jack NOURY, Daniel TONNELIER, Max PERNA, Jacques DERRE, Patrick JOUVELIN, Nathalie DAILLY, Nadine RYBARCZYK, Dominique CHANFRAU, Birgitta HESSEL, Patrick LENFANT, Dominique SOULET, Hervé LE NOUVEL, Claude DE FELCOURT, Nathalie VILMAIRE, Philippe SCHMIT*

*Formant la majorité des membres en exercice*

*Excusés : Mmes et MM. Christophe PINCELOUP, Martine GODEMERT, Jean-Marc BONNET, John BILLARD, Jean-Claude SEDILLOT, Patrick GEROUDET, Jean-Pierre GORGES, Jean-Jacques CHATEL, Nicolas ANDRE*

*Assistait également à la réunion : Mmes et MM. Bruno GAUTHIER, Christian SIMON, Remy PELTIER, Geneviève FONTENAS, Thierry HERON, Véronique MARCHAND, Odile MARNEUR, Catherine LLOVERA, Fabrice FAGLAIN, Pierre GIGOU, Alain LANGLAIS, Michel BELLANGER, Maria GASCHET, S LEMOINE, Fabienne JARRY, Alain WIRTH, Michelle ELEAUME, Aurélien SILLY (conseil général), Laurent RABATE (conseiller régional), Julia BASTIEN (CCI)*

*Monsieur Henri VIMARD avait donné pouvoir à Mme Nadine RYBARCZYK*

### ◆ **Panneaux d'exposition sur le thème du Canal Louis XIV**

Monsieur Le Président rappelle que le pays Chartrain avait participé à la réalisation de panneaux d'exposition sur le thème du canal Louis XIV. Ces panneaux ayant mal vieilli et étant trop lourd à déplacer l'association de sauvegarde du canal Louis XIV, avec l'aide de la société Atocom a trouvé une solution. L'association sollicite le pays Chartrain pour une aide de 2 000 €.

Monsieur Le Président propose de participer à nouveau à ces panneaux.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide de participer à la création de panneaux d'exposition,
- Décide d'attribuer 2 000 € à l'association de sauvegarde du Canal Louis XIV,
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant.

### ◆ **Programme d'actions du contrat de Pays Régional**

Monsieur le Président présente le projet de programme d'actions du Pays Chartrain au titre du Contrat Régional de Pays 3<sup>ème</sup> génération qui s'appliquera de façon rétroactive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour se terminer fin 2012, avec un bilan à mi-parcours en fin d'année 2010.

L'approbation du contrat régional est inscrite à l'ordre du jour de la Commission Permanente du Conseil Régional du 29 janvier 2010 et la signature devrait intervenir dès l'après-midi.

Monsieur le Président et Monsieur RABATE, conseiller régional, donnent certaines explications concernant les modalités de fonctionnement du contrat régional, notamment en ce qui concerne l'utilisation de l'enveloppe fongible qui peut permettre de conserver un taux de subvention de 20% minimum pour certaines opérations sous évaluées, et le virement de crédits possibles entre les opérations à l'intérieur d'une même action.

Monsieur le Président regrette que la construction des salles polyvalentes ait été exclue du contrat régional, alors que ces investissements ne bénéficient auprès du Département que d'une aide financière peu élevée. Monsieur RABATE le regrette également mais il rappelle que la volonté de la Région est d'aider l'aménagement du territoire en finançant des projets structurant

## CONTRAT REGIONAL DU PAYS CHARTRAIN

PREMIER BLOC DE PRIORITÉS RÉGIONALES				
Modules	Intitulé des actions	Subvention régionale sollicitée	Part en fonctionnement	% par rapport à la dotation
<b>MODULE 1 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, INNOVATION</b>	<b>Action n° 1.1 :</b> Démarche régionale de qualité pour les parcs d'activités intercommunaux	60 000,00		12,33%
	<b>Action n°1.2 :</b> Soutenir les parcs d'activités intercommunaux	709 200,00		
	<b>Action n° 1.3 :</b> Développer l'offre en matière d'immobilier d'entreprises	402 800,00		
	<b>Action n°1.4 :</b> Poursuite de l'opération de restructuration de l'artisanat et du commerce	100 000,00		
<b>MODULE 2 : SERVICES À LA POPULATION HORS ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS</b>	<b>Action n° 2.1 :</b> Etude relative aux services à la population	32 700,00	32 700,00	29,73%
	<b>Action n° 2.2 :</b> Favoriser la mise en place de structures d'accueil pour la petite enfance, enfance, jeunesse	2 292 300,00		
	<b>Action n° 2.3 :</b> Favoriser la mise en place de maisons de santé pluridisciplinaires	500 000,00		
	<b>Action n° 2.4 :</b> Maisons de services aux publics	167 400,00		
	<b>Action n° 2.5 :</b> Soutenir le commerce de proximité	75 600,00	2 000,00	
	<b>Action n° 2.6 :</b> Favoriser la mise en place de relais emplois	0,00		

<b>MODULE 3 : HABITAT &amp; RÉNOVATION URBAINE</b>	<b>Action n° 3.1 :</b> Favoriser la mise en place de démarches de type "Ecoquartier"	150 000,00		2,59%
	<b>Action n° 3.2 :</b> Favoriser la mise en place d'études en matière d'habitat à l'échelle des communautés de communes	90 000,00	90 000,00	
	<b>Action n° 3.3 :</b> Accompagner la réhabilitation du parc public social dans les principaux pôles d'habitat	27 700,00		
<b>MODULE 4 : PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE</b>	<b>Action n° 4.1 :</b> Maîtriser la consommation énergétique des bâtiments publics et des logements sociaux par des programmes d'isolation	860 300,00		10,76%
	<b>Action n° 4.2 :</b> Soutien aux équipements neufs et logements sociaux disposant à minima du label Haute Performance Energétique	250 000,00		
	<b>Action n° 4.3 :</b> Soutien au plan performance énergétique des exploitations agricoles			
<b>MODULE 5 : QUALITÉ DES PAYSAGES</b>	<b>Action n° 5.1 :</b> Inciter les maîtres d'ouvrage à recourir à un paysagiste pour garantir la qualité et l'insertion paysagère des projets	100 000,00	100 000,00	1,48%
	<b>Action n° 5.2 :</b> Programme d'enfouissement des réseaux	52 500,00		
	<b>Action n° 5.3 :</b> Suciter la mise en œuvre de plan vert/bleu	0,00		

<b>MODULE 6 : MOBILITÉ</b>	<b>Action n° 6.1 :</b> Favoriser les modes de déplacements doux	486 200,00	11 200,00	9,15%
	<b>Action n° 6.2 :</b> Améliorer les conditions d'accessibilité et de sécurité autour des gares	277 000,00		
	<b>Action n° 6.3 :</b> Développer la diversification des offres de déplacement à l'échelle des bassins de vie de proximité	50 000,00		
	<b>Action n° 6.4 :</b> Favoriser la mise en accessibilité des bâtiments aux PMR	70 000,00	10 000,00	
	<b>Action n° 6.5 :</b> Plan de Déplacement Urbain du bassin chartrain	60 600,00	60 600,00	
<b>MODULE 7 : BIODIVERSITÉ &amp; EAU</b>	<b>Action n° 7.1 :</b> Favoriser la mise en œuvre d'actions relatives à la biodiversité : étude du réseau écologique et animation d'un observatoire des pratiques liées à la biodiversité	23 500,00	23 500,00	1,37%
	<b>Action n° 7.2 :</b> Etude sur le réseau écologique du pays chartrain	48 000,00	48 000,00	
	<b>Action n° 7.3 :</b> Favoriser la réhabilitation, la gestion, l'aménagement de mares et édition d'un support de sensibilisation	25 200,00	2 000,00	
	<b>Action n° 7.4 :</b> Diagnostics "biodiversité et pratiques agricoles"	45 000,00	45 000,00	
<b>TOTAL I ER BLOC DE PRIORITÉS RÉGIONALES</b>		<b>6 956 000,00</b>	<b>425 000,00</b>	<b>67,40%</b>



DEUXIÈME BLOC DE PRIORITÉS RÉGIONALES				
MODULE 8 : ECONOMIE TOURISTIQUE	Action n° 8.1 : Accompagner les actions de valorisation et de promotion du Canal Louis XIV et de la Route du blé.	49 800,00	1,85%	
	Action n° 8.2 : Développer l'offre d'hébergement et l'accueil touristique	141 500,00		
MODULE 9 : DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS À LA CULTURE	Action n° 9.1 : Favoriser la création de salles culturelles	1 084 000,00	12,88%	
	Action n° 9.2 : Création de médiathèques- bibliothèques	160 000,00		
	Action n° 9.3 : Favoriser la mise en œuvre d'espaces muséographiques	85 400,00		
MODULE 10 : AMÉNAGEMENT URBAIN, CADRE	Action n° 10.1 : Favoriser la mise en valeur du patrimoine local	26 200,00	0,25%	
MODULE 11 : ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE LOISIRS	Action n° 11.1 : Favoriser la création, la réhabilitation ou l'extension de structures sportives et de loisirs	1 552 100,00	15,04%	
MODULE 12 : AGRICULTURE	Action n° 12.1 : Encourager la diversification agricole des exploitations et l'agriculture biologique	28 000,00	0,58%	
	Action n° 12.2 : Développer un soutien à la filière semences	32 000,00		
<b>TOTAL 2ÈME BLOC DE PRIORITÉS RÉGIONALES</b>		<b>3 159 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30,61%</b>
Enveloppe fongible		148 000,00		1,43%
Expertise préalable du cabinet Ernst & Young missionné par la Région		9 000,00	9 000,00	0,09%
Agenda 21		48 000,00	48 000,00	0,47%
<b>TOTAL</b>		<b>10 320 000,00</b>	<b>482 000,00</b>	

Le comité syndical, après avoir délibéré :

- Adopte le projet de programme d'actions du Pays Chartrain,
- Donne délégation à Monsieur Le Président,
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant.

Nombre de votants : 72

Suffrages exprimés (Pour) : 68

Abstentions : 4 (Mme De La Raudière, M. Dassier, M. Lambert et M. Schmit)

Contre : 0

### ◆ Validation des Dossiers ORAC

Monsieur Le Président donne la parole à Madame Ramond qui présente les dossiers ORAC proposés par le comité de pilotage.

INTITULE DE L'OPERATION	ACTIVITE	MAITRE D'OUVRAGE	COMMUNE	DEPENSE SUBVENTIONNABLE	SUBVENTION
Travaux de mise aux normes	Boulangerie	M. Leroux	Hanches	64 610 euros HT	10 000 euros Fonds Etat
Achat d'une pelle polyvalente à pneu	Terrassement	Calais Terrassement (M. Calais)	Bailleau-l'Evêque	130 000 euros HT	10 000 euros Fonds Etat
Travaux d'agrandissement et mise aux normes locaux	Conditionnement produits bio	Excellence Bio (M. Moscone)	Villiers-le-Morhier	37 630 euros HT	10 000 euros Fonds Etat
Travaux de mise aux normes cuisine et agrandissement sanitaires	Restauration	Relais des Essarts (M. Degas)	St-Symphorien-le-Château	30 637 euros HT	9 191 euros Fonds Etat
Achat de matériels	Entretien espaces verts	M. Guillard	Landelles	20 300 euros HT	6 090 euros Fonds Etat

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve l'ensemble des dossiers présentés,
- Charge Monsieur Le Président de transmettre les dossiers au Département pour ceux qui relèvent des fonds départementaux,
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant.

### ◆ Révision à mi-parcours du contrat départemental (CDDI)

Monsieur Le Président donne la parole à Monsieur Aurélien SILLY (conseil général) qui présente la révision à mi-parcours du contrat départemental (CDDI).

## Synthèse :

### Bilan à mi parcours

CDDI	Montant total de subvention	Montant engagé	Crédits dégagés	Observation
Pays Chartrain	277 974 €	134 847 €	0 €	Projets Maintenus
Val Drouette	850 560 €	330 560 €	0 €	Projets Maintenus
Terrasses et Vallées de Mainteon	707 856 €	0 €	0 €	Projets Maintenus
Val de Voise	473 744 €	0 €	0 €	Projets Maintenus
Orée de Chartres	601 200 €	0 €	56 306 €	Reliquats sur le CLSH de Jouy
Quatre Vallées	682 370 €	0 €	0 €	Projets Maintenus
Val de l'Eure	497 280 €	266 880 €	0 €	Projets Maintenus
Pays de Combray	400 094 €	0 €	0 €	Projets Maintenus
Bois Gueslin	702 000 €	420 750 €	201 005 €	Auditorium de Mignières abandonné + reliquats ZA
Pays Courvillois	830 400 €	94 300 €	0 €	Projets Maintenus
<b>Total Territoire Pays Chartrain</b>	<b>6 023 478 €</b>	<b>1 247 337 €</b>	<b>257 311 €</b>	

Opération		Maître d'ouvrage	Montant subvention demandé	Observations
HQE	Bonification HQE pour "Médiathèque"	Dammarie	48 750 €	Projet s'inscrivant dans le schéma départemental de lecture publique et répondant aux enjeux du Développement Durable définis par le Département. Projet prêt
HQE	Bonification HQE pour "Crèche familiale"	Maintenon	90 000 €	Projet s'inscrivant dans la politique « Développement Durable » du Département. Projet prêt
HQE	Bonification HQE pour "salle d'activités"	Bailleau le Pin	90 000 €	Projet s'inscrivant dans la politique « Développement Durable » du Département. Projet prêt
Nouveau projet + HQE	Maison de santé pluridisciplinaire	Courville sur Eure / CDC Pays Courvillois	28 561 €	Projet s'inscrivant dans une politique départementale et classé en « zone à surveiller » ; projet prioritaire dans le projet de territoire de la CDC ; projet au stade de la finalisation du projet de soin
<b>Total =</b>			<b>257 311 €</b>	



Après lecture et présentation de la proposition de la révision à mi-parcours du contrat départemental (CDDI), le comité syndical décide, après en avoir délibéré, d'adopter ce projet.

Le comité syndical, après avoir délibéré :

- Adopte le projet de révision à mi-parcours du contrat départemental,
- Donne délégation à Monsieur Le Président,
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant.

Nombre de votants : 72

Suffrages exprimés (Pour) : 71

Abstentions : 0

Contre : 1 (M. Bernard Gautier)

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à : 22 heures 00

Le Président,

Les membres du comité syndical,